



MAIRIE DE CORGOLOIN

21700 CORGOLOIN

Tél : 03.80.62.98.19

Mail : journal.corgoloin@orange.fr

Site internet : www.corgoloin.com

SOMMAIRE

L'EDITO DU MAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

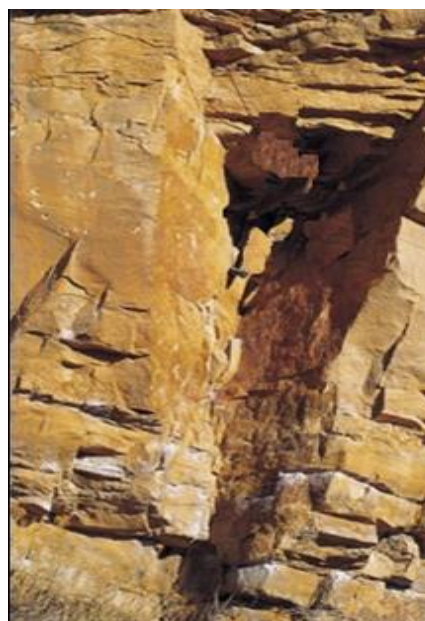
LA VIE MUNICIPALE

LA VIE ASSOCIATIVE

INFORMATIONS

AGENDA

L'ECHO DE



LA PIERRE



ET DU VIN

Comité de Rédaction :

Jacky MOULIN – Marie-Christine LECLERCQ -
Stéphanie DA COSTA - Laurence PATRU -
Pascale GATTI-CHEVILLON - Dominique VERET

Prochaine parution : JUIN 2016

Bulletin Municipal n°76

MARS 2016

L'EDITO

EXTRAIT DU DISCOURS DU 11 JANVIER 2016

CORGOLINOISES ET CORGOLINOIS

Je vous souhaite pour l'année 2016 tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Mes pensées, nos pensées vont également à ceux qui nous ont quittés souvent brutalement au cours de l'année 2015.

Je vais dresser rapidement une liste des principaux travaux effectués en 2015 :

- Réfection totale des fenêtres et des volets de l'ensemble de l'école maternelle pour une amélioration du confort et des économies d'énergies ;
- Réfection totale d'une nouvelle classe maternelle (isolation, sols, peinture, mobilier moderne) là aussi, pour améliorer le confort des élèves, du personnel et renforcer les économies d'énergies ; à noter que l'Académie a autorisé 3 classes de maternelle au RPI « des Côtes de Nuits » (2 à Corgoloin – 1 à Comblanchien) ; pour un total de 141 élèves.
- Nous avons également procédé à un changement de lampes d'éclairage public pour la Basse Tension, là aussi dans le souci d'économie d'énergie ; et l'enfouissement de lignes électriques ;
- Réfection de la VOIE ROMAINE, mise en place d'un Stop et d'un miroir afin de sécuriser le croisement au maximum ;
- Changement des canalisations d'eau (du Pont SNCF à la Place de la Mairie et à la Grande Rue jusqu'au Point Poste Communal (financé par VEOLIA) ;
- Agrandissement des quais de la Gare de Corgoloin et mise en sécurité des voies (financé par la SNCF) ;
- Réalisation de l'Assainissement par la Communauté de Communes ; les branchements seront autorisés après la réception des travaux. Un courrier sera adressé à chacun par la Communauté de Communes ;

NOS PROJETS POUR 2016

- Mise en accessibilité de la salle des fêtes pour les Personnes en situation de Handicap ;
- Continuer et amplifier les économies d'énergies et la rénovation et l'isolation des bâtiments ;
- Maintenir et développer le RPI « de la Côte de Nuits » pour lequel les Maires des 3 Communes sont parfaitement en accord
- Continuer la rénovation de la voirie
- Continuer l'enfouissement des lignes électriques et de l'éclairage public en basse tension
- Changement des canalisations d'eau potable (D 974 en 2016 et Rue du Petit Paris en 2017) financement par le Syndicat des Eaux de la Plaine de Nuits ;
- Création d'un City Park (près du lotissement du Saussy) à proximité des écoles ;

Je tiens à remercier l'ensemble des Conseillers Municipaux et des Adjointes, qui depuis 2008 et jusqu'à aujourd'hui, m'ont aidé à exercer mon mandat de Maire avec sérénité et efficacité au service de la population et dans l'intérêt général de la Commune.

Après la fermeture de notre boulangerie, Mr Pascal Devouard organisera à partir du 15 janvier 2016 des tournées sur l'ensemble de la Commune.

Une information plus précise vous sera communiquée par Mr Devouard.

Le Préfet a accepté la démission de Monsieur Daniel Podechard le 16 octobre 2015, démission de Daniel Podechard du Conseil Municipal pour des raisons qui lui appartiennent.

Je tiens à remercier particulièrement tous les agents municipaux qui contribuent chaque jour au maintien, à l'information et à l'amélioration de la vie de L'HABITANT et des enfants de notre commune.

Je tiens également à remercier très chaleureusement les agents avec qui je travaille quotidiennement.

Je tiens aussi à remercier toutes les associations de Corgoloin qui permettent de contribuer à vivre ensemble, à développer la cohésion sociale et à animer la Commune.

Je salue et remercie également les forces de gendarmerie, les Pompiers du CIS des Deux Côtes, les services de la Communauté de Communes de Nuits très disponibles pour des conseils ainsi que les services de la Sous-Préfecture et de la Préfecture.

Bien sûr, j'apprécie également et je félicite les enseignants et les encadrants des écoles maternelle et primaire et de la Halte-Garderie pour l'éveil, l'apprentissage, le savoir, les valeurs qu'ils apportent à nos enfants.

Je renouvelle donc à toutes et tous mes vœux de bonne santé, de réussite, de bonheur.

Avant de conclure, je tiens à rendre en votre nom, un hommage solennel aux victimes des attentats de Paris, attentats qui sont intolérables car ils attaquent les valeurs fondamentales de notre République et ses emblèmes : LIBERTE EGALITE FRATERNITE. Ils s'attaquent également à nos valeurs de culture, de laïcité, de notre « vivre ensemble » ; nous resterons solidaires et vigilants. A ce moment, pensons à eux et à ceux qui continuent à souffrir dans leurs familles, dans leur chair et psychologiquement.

En mémoire à toutes ces victimes, je vous demande d'observer une minute de silence.

VIVE CORGOLOIN

VIVE LA REPUBLIQUE

Suite à l'acceptation de Mr le Préfet de la démission de Mr Daniel PODECHARD, 1^{er} Adjoint, je tiens à vous informer que j'ai proposé au Conseil Municipal de délibérer pour une nouvelle organisation de mes Adjoints.

C'est ainsi que :

- Mr Léonard Dillenschneider devient 1^{er} Adjoint
- Mme Stéphanie Da Costa devient 2^e Adjoint
- Mme Françoise Bosch devient 3^e Adjoint
- Mr Dominique Véret devient 4^e Adjoint

Je sais que mes quatre Adjoints seront aux services de la Commune et de l'intérêt général. Vous pouvez compter sur leur dévouement, celui du Conseil Municipal, le mien.

Croyez en mon dévouement et en mes sincères salutations.

Jacky Moulin

COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2015

Etaient présents : Mr Moulin Jacky, Maire

Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Dominique Véret, Philippe Héritier, Yves Chaudat, Raymonde Joigneault, Marie-Christine Leclercq, Pascale Gatti-Chevillon, Laurence Patru, Jean-Marc Page,

Excusé : Louis-Philippe Forey

DELIBERATIONS

ELECTION D'UN 4^E ADJOINT AU MAIRE SUITE A DEMISSION

Le Conseil Municipal procède à l'élection du 4^e Adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue, sans élections complémentaires. Monsieur VERET Dominique, seul candidat, est élu dans cette fonction.

ELECTION DELEGUE COMMUNAUTAIRE TITULAIRE

Dans le cadre de cette élection, il est acté de la nomination de Léonard Dillenschneider, sous réserve de la validation des délibérations par la Sous-Préfecture de Beaune.

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE COTE D'OR

Conformément à la demande de Mr le Préfet de la Côte d'Or en date du 20 octobre 2015, le Conseil Municipal a examiné ses propositions.

Un débat a eu lieu et s'est clôturé par un vote, qui a donné les résultats suivants :

- Communauté de Communes de Nuits-Saint-Georges et Sud Dijonnais : 6 voix
- Communauté de Communes de Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin : 3 voix-Communauté de Communes de Nuits-Saint-Georges seule : 1 voix
- Fusion totale : 3 voix

Ainsi le Conseil Municipal en a délibéré.

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE COTE D'OR – SICECO

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Vu la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
- Vu le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
 - . Demande à Monsieur le Préfet l'extension du périmètre du SICECO pour accueillir les 24 communes du SIERT de Plombières-les-Dijon afin que la distribution d'électricité soit gérée par le SICECO pour l'ensemble du Département de la Côte d'Or hors la présence de la Communauté urbaine du Grand Dijon.
 - . Charge M. le Maire de transmettre cet avis à Monsieur le Préfet

SUPPRESSION DU CCAS

Le Maire expose au Conseil Municipal que :

En application de l'article L.123-4 du Code de l'action et des familles, le Centre Communal d'Action Sociale (C C A S) est obligatoire dans toute commune de 1500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du Conseil Municipal dans les communes. Cette possibilité est issue de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE (article 79).

Lorsque le CCAS a été dissous, une commune :

- Soit : exerce directement les attributions mentionnées au code de l'action sociale et des familles auparavant dévolues au CCAS ainsi que celles en matière de demande de RSA et de domiciliation.
- Soit transfère tout ou partie de ces attributions au CIAS lorsque la communauté de communes est compétente en la matière.

Vu l'article L.123-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu que la Commune compte moins de 1500 habitants et remplit ainsi les conditions du code de l'action sociale et des familles,

Après en avoir délibéré,

- Le Conseil Municipal décide :
- De dissoudre le CCAS au 31 Décembre 2015,
- D'informer par courrier les membres du CCAS
- D'exercer directement cette compétence,
- De transférer les résultats, actifs et passifs le cas échéant, du CCAS dans celui de la commune lors de l'élaboration du Budget 2016.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ASSOCIATIVES 2015

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL décide de verser une subvention aux associations suivantes, au titre de l'exercice 2015 :

-L'AILE ET LA CUISSE : 200.00€

-AE2C : 500.00€

-AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CIS DES DEUX COTES : 400.00€

-FCCL (FOOTBALL CULB CORGOLOIN LADOIX) : 1500.00€ (300€ sont versés à titre d'indemnisation exceptionnelle, compte-tenu de l'utilisation en août 2015 du terrain de football par les Gens du Voyages)

-ASSOCIATION "CHASSE DE CORGOLOIN": 200.00€

-ASSOCIATION « TETE ET JAMBES » : 300,00€

IMPLANTATION AIRE DE JEUX TERRAIN MULTI-SPORTS – DEMANDE DE DETR – PROGRAMMATION 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le principe de l'opération de la construction d'une aire de jeux terrain multi- sports pour un montant estimatif de 56 903.00€HT.

Il sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et l'aide du Conseil Départemental.

FINANCEMENT SORTIES SCOLAIRES DU RPI DE LA COTE DE NUITS

Le financement de la classe découverte des élèves des écoles élémentaires a été évoqué en conseil d'école le 6 novembre 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer financièrement aux sorties scolaires des écoles élémentaires du RPI « de la Côte de Nuits » suivant la répartition ci-dessous :

- Sortie « Classe Poneys » : 562.50€
- Sortie « Classe nautique » : 2000€

DEPENSES INVESTISSEMENTS 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater dans l'attente du vote des crédits au Budget Primitif 2016 les dépenses d'investissements à concurrence de 25% des montants inscrits au Budget précédent :

- Chapitre 16 = 10 562.00€
- Chapitre 21 = 73 163.00€
- Chapitre 20 = 5 084.00€

Le Maire demande aux commissions de mener des réflexions pour la préparation du Budget Primitif 2016, des suggestions et chiffrages pourront être envoyés en Mairie auparavant.

TRAVAUX

Mr Léonard Dillenschneider fait le point sur les travaux réalisés dans le secteur de la voirie, l'accessibilité des bâtiments communaux.

PLU : La Commune va procéder début d'année 2016, au recrutement du cabinet chargé de l'accompagner dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Mr Philippe Héritier présente un compte-rendu de la réunion de la Clé 2 en date du 16 octobre 2015.

FESTIVITES

Un dernier point est fait sur l'organisation de l'Arbre de Noël des enfants , sur la distribution des Colis de Noël aux Personnes Agées.

Vœux du Maire : La cérémonie des Vœux du Maire aura lieu à la salle des fêtes le Vendredi 8 Janvier 2016 à partir de 19H.

ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

Rappel des tours de garde

Fin de la séance : 22H30

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 JANVIER 2016
--

Etaient présents : Mr Moulin Jacky, Maire

Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Dominique Véret, Philippe Héritier, Yves Chaudat, Raymonde Joigneault, Marie-Christine Leclercq, Pascale Gatti-Chevillon, Laurence Patru, Jean-Marc Page, Louis-Philippe Forey

DELIBERATIONS

- AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE COTE D'OR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retirer la délibération prise en séance du 26 novembre 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, statuant par 13 voix pour, émet un avis favorable à la proposition de Mr le Préfet de Côte d'Or de fusion de la Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges avec le Sud Dijonnais et la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin.

- DELEGUE COMMUNAUTAIRE TITULAIRE

Mr Léonard DILLENCHNEIDER, 1^{er} Adjoint, est désigné en tant que Délégué Communautaire Titulaire.

- SUPPRESSION PASSAGE A NIVEAU N°195A

Le Maire informe le Conseil Municipal que la SNCF envisage la suppression du Passage à Niveau n° 195a passage à niveau public pour piétons.

Aussi, après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas la suppression de ce Passage à Niveau.

- SECURISATION ET CIRCULATION DE L'ACCES DU « CHEMIN NEUF » POUR ACCEDER A LA ROUTE DEPARTEMENTALE 974

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de présenter une demande de subvention au titre du Programme de Soutien à la Voirie Communale 2016 auprès du Conseil Départemental de la Côte d'Or pour la sécurisation et la circulation de l'accès du « Chemin Neuf » à la Route Départementale 974.

Une demande de subvention sera de même présentée au titre de la Réserve Parlementaire.

ENTRETIEN AVEC SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mr Philippe Héritier présente au Conseil Municipal un compte-rendu de la réunion de la commission « Entretien » de la Communauté de Communes en date du 21 décembre 2015, à laquelle il avait assisté. Des renseignements précis seront demandés au service de la Communauté de Communes quant aux interventions des équipes sur la commune de Corgoloin. Un rendez-vous sera pris auprès du Responsable.

IMPLANTATION AIRE DE JEUX – TERRAIN MULTI SPORTS

Mr l'Architecte des Bâtiments de France, consulté dans le cadre de la construction de l'aire de jeux, terrain multi-sports, souhaite une rencontre avec la Commune afin de visiter le lieu de cette implantation. Un rendez-vous est fixé le jeudi 4 février 2016 vers 11H.

PROGRAMME DE VOIRIE 2016

Des courriers seront adressés au SICECO et au CONSEIL DEPARTEMENTAL -Agence du Beaunois – concernant la dangerosité du passage piéton qui est situé au niveau de l'arrêt de bus sur la RD 974. Il sera proposé l'installation de feux clignotants à ce niveau ; des rendez-vous et avis seront pris.

BUDGET 2016

Le Conseil Municipal étudie les devis déjà en sa possession en vue de l'élaboration du Budget Primitif 2016. La préparation budgétaire se poursuit.

COMMISSIONS COMMUNALES 2016

Le Conseil Municipal décide la création ou la modification des commissions communales. (Tableau sur le site internet de la commune

COMPTRE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 FEVRIER 2016

Etaient présents : Jacky Moulin, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Dominique Véret, Yves Chaudat, Louis-Philippe Forey, Raymonde Joigneault, Marie-Christine Leclercq, Philippe Héritier, Jean-Marc Page, Pascale Gatti-Chevillon

Excusés : Léonard Dillenschneider, Laurence Patru

DELIBERATIONS :

CONSTITUTION GROUPEMENT DE COMMANDE SELECTION PRESTATAIRE POUR ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 12 Avril 2011, le conseil municipal a prescrit la révision général du Plan Local d'urbanisme (* du POS pour Corgoloin).

D'autres communes, membres de la communauté de communes du Pays de Nuits St Georges engageant simultanément la même démarche, il est proposé de constituer avec elles un groupement de commande en vue de la sélection du prestataire qui assistera la commune dans l'élaboration de son document d'urbanisme.

Le groupement de commande décrit à l'article 8 du code des marchés publics permet à plusieurs personnes publiques relevant dudit code et justifiant de besoins communs lié à un achat déterminé ou à une opération ponctuelle dans les domaines des fournitures, des services, et des travaux, d'associer leurs maîtrises d'ouvrage respectives dans le but de réaliser des économies d'échelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

-Approuve la constitution du groupement de commande et autorise le Maire à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération.

APPROBATION MODIFICATION STATUTS SICECO

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que, lors de sa séance du 16 décembre 2015,

le Comité du SICECO a adopté une modification de ses Statuts.

Cette révision vise deux objectifs :

- Etendre le champ des activités du Syndicat, en le dotant de nouvelles compétences et de services complémentaires et permettre aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre d'adhérer au Syndicat.

Après avoir présenté la délibération du Comité syndical du SICECO, Monsieur le Maire précise que c'est au tour de l'ensemble des communes adhérentes au SICECO de se prononcer sur ces modifications selon la règle de la majorité qualifiée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles 5211-17 et 5711-1,
- Vu la délibération annexée du Comité du 16 décembre 2015,
- Vu les Statuts du SICECO,
 - **Approuve les modifications statutaires telles qu'elles ont été adoptées par l'Assemblée générale du Comité syndical du SICECO en date du 16 décembre 2015**
 - **Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.**

BUDGET PRIMITIF 2016

Madame Bosch Françoise présente une première ébauche du Budget Primitif 2016. Une réunion sera organisée avec Madame Dongois, Trésorière de Nuits-Saint-Georges, début Mars 2016.

TRAVAUX AVEC LE SICECO

Mr Philippe Héritier donne des informations sur des travaux qui seront réalisés en accord avec le SICECO :

- la suppression des fils nus
- la pose d'une signalisation du passage clouté sur la RD 974
- le remplacement des lampes sur cette même Départementale 974

Des devis seront établis.

BULLETIN MUNICIPAL

Le prochain Bulletin Municipal est en cours de préparation.

LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal Des Jeunes

Extrait du discours de Stéphanie DA COSTA

Le conseil municipal des jeunes a été créé il y a tout juste un an, en janvier 2015.

Actuellement il est composé de 7 jeunes que je vous présente:

TOM LANET 14 ANS

CLEMENT DEBARBOUILLE 14 ANS

EMMA DA COSTA 14 ANS

QUENTIN JEANNIARD 13 ANS

MORGANE BERBEY 12 ANS

ENZO DA COSTA 11 ANS

MATHIS JANNIARD 10 ANS

Ils ont procédé à l'élection de leur maire au mois d'octobre: Quentin et d'un adjoint : Mathis son frère. Nous profitons de cette occasion pour remettre à Quentin son écharpe de maire.

Nous sommes 3 conseillers pour les chapeauter: Laurence Patru, Dominique Veret et moi-même.

Les jeunes conseillers participent à la vie du village, aux manifestations, aux cérémonies. Récemment ils ont participé aux élections régionales et à la distribution des colis des aînés fin décembre. En mars ils étaient présents au repas des aînés et ont aidé au service.

Ils ont organisé une collecte en faveur des restos du cœur et la prochaine collecte aura lieu le samedi 2 avril salle Vigot de 10h30 à 12h. Nous vous espérons nombreux.

Ils sont très motivés, très investis dans leur rôle, sensibilisés à l'environnement: un de leur prochain projet, un après-midi ramassage des déchets dans le village ouvert à tous.

Si d'autres jeunes veulent les rejoindre il leur suffit de se faire connaître en mairie

Ce projet de conseil municipal des jeunes nous tenait à cœur et nous ne regrettons pas de l'avoir mis en place. Chaque réunion est l'occasion d'un réel partage avec nos jeunes qui nous apportent de nouvelles idées car ils n'ont pas la même vision que nous, les adultes, de la vie dans notre village. Nous pouvons les applaudir, merci pour eux.



Photo Ch. Gauthray – Bien Public

Nous souhaitons la bienvenue à Cécilia DA COSTA MARQUES 14 ans pour son intégration au Conseil Municipal des Jeunes. Si vous êtes motivé comme Cécilia, n'hésitez pas à rejoindre le conseil Municipal des Jeunes. Contactez le secrétariat de Maire ou le Maire des Jeunes : Quentin JEANNIARD

Remise des médailles du Travail à nos employés



Photo Ch Gauthray –Bien Public

Extrait de l'allocution du maire

BABETH

Depuis 2008 ou j'ai eu l'occasion d'exercer les fonctions de Maire et où nous avons l'occasion de travailler quotidiennement, j'ai pu mesurer l'aide précise que tu m'as apportée dans la découverte de l'action municipale et quotidienne.

Au fil des années, le réseau que tu as étoffé avec les différentes institutions existantes, ont beaucoup servi à mon information, à ma prise de décision et donc, à l'ensemble des habitants de la Commune de Corgoloin.

Bien sûr, je ne peux pas ne pas souligner toute l'empathie que tu as naturellement auprès des habitants, toujours à l'écoute, sachant être médiatrice et disponible et donner les renseignements nécessaires, ou effectuer les démarches nécessaires pour régler les problèmes qui te sont exposés et cela toujours avec le sourire.

Je te félicite et j'ai l'immense joie de te remettre la Médaille Vermeil pour tes 30 ans de services au sein de la Commune.

JEAN-LOUIS

J'ai l'immense joie et l'honneur de te remettre la Médaille VERMEIL du TRAVAIL pour 30 ans de services accomplis à la Commune de CORGOLOIN (entré le 1^{er} Août 1983).

Depuis 2008 ou j'ai été élu Maire, j'ai pu mesurer chaque jour ton engagement pour l'intérêt général de la Commune et de la Population.

J'ai pu mesurer une polyvalence exceptionnelle, une connaissance de l'ensemble de la logistique de la commune (réseaux, lieux, etc...) et j'ai particulièrement apprécié tes conseils techniques et ta disponibilité.

C'est pourquoi, je te présente mes plus vives félicitations et souhaite que l'on continue ensemble le reste de notre parcours dont l'échéance sera pratiquement commune.

LE BOULANGER



Photo Ch. Gauthray-Bien Public

Depuis bientôt un an, Mr Devouard Pascal et Jacky Moulin ont eu de nombreux rendez-vous afin de trouver une solution à la fermeture de la Boulangerie par Arrêté Préfectoral pour manque d'hygiène.

Souignons le nombre important de démarches et la persévérance que Mr Devouard a mis pour faire aboutir son projet.

La Commune l'a soutenu au maximum de ses possibilités. Après bien des difficultés, Mr Devouard et le Maire ont réussi à pallier à la fermeture de la boulangerie.

Ce commerçant ambulancier propose du pain, de la viennoiserie, de la pâtisserie et à terme de l'épicerie.

De plus, il sillonne la Commune de Corgoloin, les fermes isolées et les Hameaux ; ce qui est important pour les personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion, dont les Personnes Agées. Il est indispensable que chaque citoyen prenne ses responsabilités et contribue à sa réussite.

La municipalité compte sur chacun d'entre vous pour permettre à ce commerçant de continuer le projet qu'il a entrepris dans l'intérêt général de la Commune et ses habitants.

Horaires de passage : 09h20-11h30 : Corgoloin / 11h30 -11h40 :Moux

12h00-12h15 : Cussigny / 12h30-12h55 : Corgoloin

16h15-18h00 : derrière l'église Lundi/Mercredi/Jedi/Vendredi

16h45-18h00 : derrière l'église Mardi

Un détail précis vous sera communiqué par voie d'affichage.

LES POMPIERS

Samedi 11 Décembre le Centre de Secours Incendie des Deux Cotes à célébré sa patronne à la salle des fête de Ladoix-Serrigny. Lors de cette cérémonie le chef de corps du centre de secours et incendie l'adjudant-chef, Jérôme FOL a promu et distingué six pompiers. Saluons la promotion au grade d'adjudant-chef de notre employé municipal Jean-Louis VIT et qui a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon or, pour trente ans de service. Cette médaille a été remise par notre maire Jacky MOULIN.

Le CIS des DEUX Côtes recrute de nouveaux pompiers.



Photo Virginie Di Meglio-Bien Public



Photo Virginie Di Meglio-Bien Public

ARBRE DE NOËL

73 enfants s'étaient inscrits pour la cinquième édition de l'arbre de Noël organisé par la municipalité et le CCAS, qui a eu lieu le vendredi 11 décembre en soirée pour tous les enfants du village âgés de moins de 11 ans. Les enfants ont pu assister cette année à un spectacle animé par un père Noël scientifique

Puis moment très attendu, la traditionnelle distribution des cadeaux a eu lieu. Enfin, petits et grands ont pu se restaurer autour d'un verre de l'amitié.



Le bilan financier de cette manifestation s'élève à 2.112,19 Euros.

ECOLE MATERNELLE

Invitation de l'équipe de l'école maternelle le 18 Décembre pour son exposition de Noël.



MINI-CRECHE



Micro Crèche

L'île Aux Trésors

La micro crèche L'île aux Trésors située 72 Rue du Petit Paris à Corgoloin, ouvrira ses portes prochainement. La micro crèche pourra accueillir un nombre de 10 enfants simultanément, âgés de 2 mois 1/2 jusqu'à leur scolarisation. Ils seront encadrés par une équipe de professionnels de la petite enfance dans des locaux spécialement adaptés à leur épanouissement, répondant aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité. Pour toute demande de renseignement ou pour recevoir un dossier de pré-inscription vous pouvez contacter Mme Cindy ROMBOLETTI au 06 31 22 18 77 ou par mail : lile-aux-tresors@orange.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

ESPOIR POUR JADE



Photo Ch. Gauthray-Bien Public

L'assemblée générale s'est tenue le Vendredi 15 Janvier à 18h45, salle Vigot. 1 l'ordre du jour :

Rapport moral et rapport d'activité – Bilan financier – Projets 2016 – Questions diverses

Cette assemblée s'est terminée par un pot de l'amitié. Bienvenue aux nouveaux bénévoles.

espoirs.pour.jade@orange.fr

<http://espoirs.pour.jade.over-blogue.fr/>

LE CLUB SOURIANT AU PASSE

Le 11 décembre, une sortie était organisée à Pesmes pour 50 participants. Au programme : petit marché de Noël sur le site des forges avec un petit spectacle humoristique, puis déjeuner dansant aux « jardins gourmands ». Chacun est reparti avec son cadeau : une dinde ou une pintade ou 2 bouteilles de Crémant du Jura. Ce fut une belle journée !



Photo Ch. Gauthray-Bien Public

Lors de l'assemblée générale du 11 Janvier 2016, Bernard Caslani, président du club « Souriant au Passé » a présenté la nouvelle équipe : Jean-Claude Guillemier, vice-président ; Françoise Bosch, trésorière; Marie-Christine Leclercq, secrétaire ; Yvette Cymbalisky trésorière-adjointe ; Raymonde Joignault, secrétaire-adjointe ; ainsi que les membres du bureau : M. et Mme Taccard, Mesdames Gand et Jarry. L'assemblée générale du 11 janvier a été l'occasion de partager la galette et tirer les rois, et les reines.

LA TETE ET LES JAMBES



Corgoloin Tête et Jambes

Prendre son temps c'est gagner du temps ...

Notre programme



Une exposition fin Juin

Un concert Au printemps



Une marche découverte ouverte à tous
en juin

N'hésitez pas à rejoindre notre Association, vous avez le choix entre 3 sections où nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Contact : 0380629877 - corgoloin.teteetjambes@orange.fr
Site internet : <http://corgoloin-tete-et-jambes.wifeo.com/>

LA CHORALE



A la chorale, on chante beaucoup, mais on sait aussi s'amuser quand la séance a lieu le Mardi-Gras

La chorale « Les Voix de la Côte » participera à la Commémoration de l'Armistice le 8 Mai 2016

INFORMATIONS DIVERSES

Le service déchets de la Communauté de Communes :



Suite aux deux premières années de redevance incitative, la Communauté de communes a pu noter les très bons résultats obtenus sur la destination des déchets :

- une nette diminution du tonnage d'ordures ménagères (environ 20% entre 2013 et fin 2015) ;
- une hausse très nette des emballages collectés (plus de 35%).

Suite à ces bons résultats, la Communauté de communes a décidé le 18/12/2015 de baisser la part fixe annuelle de 10 € HT pour tous les redevables.

Cependant, les erreurs de tri dans le bac des emballages remontent après une baisse en 2013. Ces erreurs (ordures ménagères, appareils électroménagers, verre, papier, vêtements, bois, gravats, médicaments, ferraille, peinture, déchets verts...) ont un coût très important pour tous les redevables ; ce montant se reporte sur la facture de la redevance incitative (environ 5,50 € par habitant soit 10,5 € par redevable).

Pour vous aider à mieux trier, pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service déchets par mail ou par téléphone.

Il est rappelé que les sacs d'ordures ménagères sont interdits en déchèteries et dans les Points d'Apport Volontaires.

Tout dépôt sauvage de déchets sera sanctionné.

Les factures seront dorénavant envoyées en juin pour le 1er semestre et en janvier de l'année suivante pour le 2ème semestre

Une demande de changement de volume de bac pourra être faite une fois par an sur présentation de justificatifs, uniquement pour les changements de situation familiale (départ d'un enfant, naissance, décès) et suivant les volumes de dotation suivants :

- 1 personne 80 litres ;
- 2 à 3 personnes 140 litres ;
- 4 à 5 personnes 240 litres ;
- 6 personnes et plus 360 litres.

DECHETTERIES

HORAIRES D'HIVER

Du 1^{er} Novembre 2015 au 31 Mars 2016

QUINCEY

- >> Lundi 09h00-12h00
- >> Mercredi 14h00-17h00
- >> Samedi 8h00-12h00 / 14h00-17h00

Nuits-Saint-Georges

- > du Lundi au Vendredi 14h00-17h00
- > Samedi 08h00-12h00 & 14h00-17h00

HORAIRES D'ETE

Du 1^{er} Avril 2016 au 31 Octobre 2016

QUINCEY

- >> Lundi 08h00-12h00
- >> Mercredi 14h00-18h00
- >> Samedi 08h00-12h00/14h00-18h00

Nuits-Saint-Georges

- > du Lundi au Vendredi 14h00-18h00
- > Samedi 08h00-12h00/14h00-18h00

SERVICES & COMMERCES

MAIRIE : ouverture au public de 14h00 à 18h00 – Lundi – Mardi – Jeudi

AGENCE POSTALE COMMUNALE : ouverture du Lundi au Samedi de 09h00 à 11h30

BIBLIOTHEQUE : ouverture Mardi 16h30 – 18h30 / Samedi 10h00-12h00 (fermeture vacances scolaires)

AGENDA

NOS PEINES

Le conseil municipal s'associe à la peine de la famille qui a perdu un être cher et lui présente ses sincères condoléances.



Pierre-Luigi Fernand Joseph CURCI, décédé le 21 novembre 2015 à Messanges
André PELARDY, décédé le 2 décembre 2015 à Beaune
Abramo DE MARCH, décédé le 16 décembre 2015 à Corgoloin
Roger Lucien Ferdinand JARROT, décédé le 11 janvier 2016 à Beaune
Jean-Pierre ERPICI, décédé le 19 janvier 2016 à Corgoloin
Fernand Aimé MARTIN, décédé le 28 janvier 2016 à Beaune

NAISSANCE

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux parents



Inès Marie Rose LIMA, née à Beaune le 29 janvier 2016
Margaux VITOUX, née à Beaune le 11 Février 2016

MARIAGE

Le conseil municipal présente ses vœux de bonheur aux mariés qui se sont unis dans notre mairie



Jean-François SEIGLER et Laurence Odette Mauricette unis le 4 décembre 2015

TELEPHONES UTILES

NUMEROS

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
Gendarmerie Nuits-Saint-Georges	03 80 62 44 51
Groupe Médical du Colombier 20 Place de la Mairie-Corgoloin	03 80 62 90 51
Docteurs Catineau & Durand	
Pharmacie de Garde	3237
SOS21- Médecins Généralistes	03 80 78 68 68
Maison Médicale de Garde du Pays Beaunois - 6 Av Guigone De Salins – 21200 Beaune	03 80 24 96 32
Hôpital De Beaune	03 80 24 44 44
Centre Anti-poison	03 80 29 37 97
Accueil Solidarité Famille M.S.P. 3 Rue Jean Moulin – 21700 Nuits-Saint-Georges	03 80 63 35 41
S.O.S. Mains	03 80 55 55 55
ADMR Aide à Domicile en milieu rural	03 80 61 37 30
Disparition d'un enfant	116000
S.O.S. Amitiés	03 80 67 15 15
C.P.A.M.	3646
Enfance maltraitée	119
Allo Services Publics	3939
Drogues info Service	0.800.23.13.13
SIDA Info Service	0.800.840.800
Alcooliques Anonymes	03 80 30 27 00

VOS RENDEZ-VOUS

19 Mars 2016 : Repas dansant déguisé organisé par l'association Espoirs pour Jade – Salle des fêtes Corgoloin. Renseignements & Réservation : 03.80.62.72.21

02 Avril 2016 de 10h30 à 12h00 : Collecte Alimentaire organisée par le CMJ - Salle Georges Vigot

07 Mai 2016 de 09h30 à 11h00 : Collecte de bouchons – Salle Georges Vigot

01 Mai 2016 : Vide-grenier organisé par le FCCL- Stade des Lauchères à Ladoix-Serrigny

05 Mai 2016 : Tournoi jeunes organisé par le FCCL- Stade des Lauchères à Ladoix-Serrigny

08 Mai 2016 : Commémoration Armistice 1945 (Rassemblement à la Mairie à 10h45)

05 Juin 2016 : Super Loto de l'Été organisé par l'AE2C à 14h00 – Salle des fêtes de Corgoloin.

11 Juin 2016 : Tournoi Senior organisé par le FCCL- Stade des Lauchères à Ladoix-Serrigny

13 Juillet 2016 : Festivités place de la Mairie.